

Registre public d'accessibilité



Mis à jour le 25 mars 2022



I. POURQUOI UN REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITE ?

Les propriétaires et exploitants des établissements recevant du public (ERP) sont tenus de mettre à disposition du public une registre d'accessibilité. (Décret n° 2017-431 du 28 mars 2017 et arrêté du 19 avril 2017)

Ce registre a pour objectif d'informer le public sur le degré d'accessibilité de l'ERP et de ses prestations.

Ce registre mentionne les dispositions prises pour permettre à tous, notamment aux personnes en situation de handicap, quel que soit leur handicap, de bénéficier des prestations offertes par l'établissement.

II. FICHE INFORMATIVE DE SYNTHÈSE

Présentation de l'établissement :

Nom de l'établissement : ACFOR

Statut juridique : Sarl

Catégorie de l'établissement : Catégorie 5

Adresse : 28, Rue de la Baisse – 69100 Villeurbanne

Tél. : 04 37 90 27 04

Mail : acfor.sarl@wanadoo.fr

Site Internet : <https://www.acfor-formation.com>

Prestations proposées par l'établissement :

Formations en informatique : Bureautique, PAO, Programmation, Internet, compétences digitales (salle 3)

Formations en comptabilité et paie (salle 4)

Formations en langues vivantes (salle 1, 2 ou 4)

Formations F.L.E (salle 1,2 ou 4)

Formations en vente : Cap EPC et Bac Pro MCV (Salle 1 ou 2)

Formations en secrétariat / Bac Pro Agora (salle 1 ou 2)

Formations en enseignement général (Français, mathématiques, H-G&EMC, Eco-droit, Pse, salle 1 ou 2)



Information sur l'accessibilité des prestations :

L'établissement est totalement accessible aux personnes en situation de handicap.

Le parking privatif dispose de deux places réservées avec marquage au sol et Signalétique. Une place est également réservée en extérieur du parking privatif.

L'accès au hall d'entrée présente 3 marches mais il existe une rampe d'accès pour les fauteuils.

Le centre est de plain-pied sans la moindre marche.

Le cheminement d'accès aux sanitaires est supérieur à 1.2 m. Un sanitaire est accessible pour les personnes en fauteuil.

Sensibilisation et formation du personnel :

Le personnel de l'organisme se tient à disposition pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Des ressources et des contacts sont disponibles pour aider le personnel et orienter les personnes en situation de handicap.

Un référent H+ formé est présent :

Contact : ROYBIER Yvan 04 37 90 27 04 ou 06 61 13 01 86

Mail : acfor.sarl@orange.fr

En cas d'absence, un référent relais H+ est également présent :

Contact : NICOLAS Maxime 04 37 90 27 04

Mail : acforinformatique@gmail.com

Les formateurs ont suivi une formation de sensibilisation dirigée par Yvan ROYBIER, référent H+

Actions de formation et de sensibilisation du personnel :

Date	Nom de la formation	Nom des participants
Du 7 au 29 mars 2022	S'approprier la mission de Référent H+	ROYBIER Yvan
12 avril 2022	Assurer la mission de référent relais H+	NICOLAS Maxime
24 mars 2022	Sensibilisation	Formateurs